

**Délibération
du Conseil de Communauté**

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 50
Membres absents : 28
Procurations : 18

Séance du 29 juin 2022
Sous la Présidence de M. Jean-Marc DEICHTMANN
Président de Saint-Louis Agglomération

2^{ème} QUESTION

Comptes de gestion 2021
(DELIBERATION n°2022-115)

2.8.2 Compte de gestion budget annexe Zone d'Activités du Technoparc 2021

Vu l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Vu l'exécution du budget annexe Zone d'Activités du Technoparc 2021 et la comptabilité des valeurs inactives,

Constatant l'identité de valeur entre les écritures du Compte administratif de l'ordonnateur et les écritures du Compte de gestion de la comptable publique, responsable du SGC de Mulhouse,

il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le compte de gestion budget annexe Zone d'activités du Technoparc 2021 dressé par la comptable publique, responsable du SGC de Mulhouse.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 30 juin 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN